



Plus de cinquante ans : le bon moment pour faire le point ?
pages 2 & 3



2017

**un nouveau départ
pour l'Ermitage.**

pages 4 & 5

Quand les vacanciers handicapés rencontrent les habitants du Trièves.



**... en passant
par Tréminis**

pages 6



Pour aider l'Ermitage et l'association, voir la lettre du président en page 8

La reprise par l'ALHPI de l'action de la Villa Claude Cayeux en faveur des traumatisés crâniens donne aux AVT l'opportunité de reporter toute leur attention et leurs efforts sur l'Ermitage Jean Reboul.

Le président, Éric BALESTA, fait le point ci-dessous sur la situation actuelle et les pistes qu'il nous faut creuser pour l'avenir. Dans les 2 pages suivantes, le directeur de l'Ermitage, Christian ROUX, développe tout ce qui a déjà pu être fait dans ce sens dès cette année 2017.

L'Ermitage remplit encore aujourd'hui l'objectif fixé à la création de l'association par son Fondateur : permettre à des personnes en situation de très grand handicap de profiter de quelques jours de «vacances». Ceci grâce à une demande persistante, malgré un souci récent, et avec une exigence permanente.

Un demande persistante

L'Ermitage Jean Reboul, centre de vacances adaptées aux personnes handicapées, répond toujours à une demande importante : celle d'un lieu de vacances adapté pour les personnes à mobilité réduite. Il y a toujours un grand nombre de vacanciers qui souhaitent s'inscrire dans nos séjours et ils réservent souvent plusieurs mois à l'avance sur l'un des 5 ou 6 séjours que les AVT organisent chaque année

Un souci récent

Les accompagnateurs bénévoles sont devenus rarissimes. La plupart sont maintenant salariés, avec répercussion de cette nouvelle charge sur les prix de journée. Mais ils viennent toujours avec cette envie de permettre à des personnes handicapées de profiter de ce type de vacances. Et d'année en année, les uns après les autres, ils vivent la magie de ces rencontres d'une dizaine de jours qui enrichissent mutuellement vacanciers et accompagnateurs.

Une exigence permanente

Peu de centres de vacances sont aussi bien adaptés pour recevoir des personnes handicapées, mais il nous faut constamment suivre l'évolution des normes et règlements : adaptation à d'autres types de handicap (auditif, visuel, ...), exigences pour la sécurité incendie, électrique ou alimentaire,... Et prendre en compte aussi l'évolution des demandes des vacanciers pour le confort des équipements et la qualité de l'accueil que nous leur offrons...



ballade en forêt



concert des « Marionnettes » dans la cour de l'Ermitage

Par delà l'organisation de nos propres séjours, accueillir à l'Ermitage d'autres groupes de personnes handicapées est, à la fois, une vraie opportunité pour ces groupes, et une vraie nécessité pour nous.



Une opportunité pour tous

Du fait qu'il y ait peu de structures de notre type, les associations qui ont besoin de ce type de bâtiments y viennent régulièrement et nous sont fidèles, souvent depuis plusieurs années. L'APAJH, HANDICHIENS,... sont des vrais partenaires.

Ils trouvent aussi chez nous des services de qualité (repas, hébergement, ...). Ils apprécient l'accueil qui leur est fait par les salariés de l'Ermitage, et ils reviennent tous les ans, pour un ou plusieurs séjours.

Nous accueillons également des transferts d'établissement : ce sont des groupes constitués de résidents handicapés et d'éducateurs qui sont en établissements médico-sociaux et qui souhaitent «s'échapper» quelques jours. Ce sont souvent des petits groupes qui ne restent que quelques jours.

Quelques groupes de personnes non handicapées nous sollicitent aussi parfois pour un weekend, pour faire un stage de chorale, des randonnées locales, ...

Une nécessité vitale pour l'Ermitage

Il est manifeste que le taux d'occupation annuel de l'Ermitage est encore trop faible pour couvrir toutes les charges. Cette situation n'est pas vraiment nouvelle... mais nous devons renouveler nos efforts pour nous faire mieux connaître, trouver de nouveaux partenaires, faire venir de nouveaux «clients» attirés par tout ce que peut offrir l'Ermitage, particulièrement «adapté» dans une région, le Trièves, très touristique. Le maintien et l'avenir de l'Ermitage Jean Reboul passent par ce développement. Le directeur, Christian Roux, et l'équipe de salariés s'y emploient et en font leur priorité (cf pages suivantes).



le « Pavillon » pour de belles vacances en Trièves

L'association elle-même a réussi à maintenir pendant plus de 50 ans le cap que lui avait fixé son fondateur Edmond GAUTHIER pour assurer aux grands handicapés ces «vacances» à l'Ermitage. Mais pour rester efficace, elle doit aussi savoir renouveler son Conseil d'administration et toujours renforcer l'appui de ses adhérents.



conseil d'administration... au travail !

Un pilotage à consolider

Au plan associatif nous sommes effectivement à un tournant : l'équipe d'administrateurs qu'Edmond Gauthier avait relancée il y a quelques 25 ans a vieilli, certains ont disparu, d'autres se sont éloignés, et un renouvellement est indispensable.

Même si de nouveaux administrateurs se sont fortement investis ces derniers temps, le Conseil d'administration demande à être encore étoffé pour cette nécessaire relance de l'association et de l'Ermitage.



tous ensemble sous les ombrages

Un soutien à renforcer

Depuis l'origine, l'action de l'association a été soutenue par plusieurs centaines d'adhérents et sympathisants (400 environ actuellement). Financièrement, bien sûr, mais aussi moralement : savoir nos modestes objectifs fidèlement partagés a toujours été un véritable encouragement à poursuivre, malgré les aléas et les difficultés.

Anciens compagnons de route, vacanciers et leurs familles, anciens et actuels accompagnateurs, amis du Trièves, ... nous pouvons tous contribuer à faire encore mieux connaître et l'Ermitage, et l'association.

Certes, aujourd'hui, les Amis de Vaulserre et du Trièves peuvent apparaître comme une (petite?) association atypique et isolée, se perpétuant sur les traces de son fondateur Edmond GAUTHIER. Mais force est de constater qu'il y a toujours des personnes en situation de grand handicap et des groupes qui, en 2017, sont heureux de trouver tout ce que peut offrir l'Ermitage Jean Reboul, en équipement et en services, pour passer quelques jours de détente ou de vacances dans ce joli cadre du Trièves.

Et c'est bien notre objectif aujourd'hui, avec votre aide à tous, amis et adhérents, de consolider le fonctionnement de l'Ermitage pour pérenniser et encore développer accueils et services pour ces «vacanciers» handicapés.

Éric BALESTA



L'année 2017 a vu Christian Roux et son équipe poursuivre leur action pour adapter l'Ermitage à l'évolution des contraintes et de la demande.

Nouveau logo, nouvelle plaquette, nouveau site informatique, accompagneront une démarche renouvelée de communication et de prospection.



S'appuyer sur une gestion rigoureuse...

En France le modèle associatif, notre statut juridique pour l'exploitation de l'Ermitage Jean Reboul, appartient au champ de « l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire ». Cette notion d'entrepreneur social est une approche qui concilie activité économique avec une finalité sociale, des préoccupations éthiques... la réalisation de profit n'est pas exclue dans cette approche, mais le principe de non lucrativité est privilégié. Le profit n'est pas une fin en soi, toutefois un moyen au service du projet social.

L'Ermitage Jean Reboul est une unité autonome, autrement appelé « centre de profit », doté d'un compte d'exploitation et qui possède par conséquent son propre chiffre d'affaire et ses propres coûts et dégage des

bénéfices ou éventuellement des pertes. Chaque année le résultat est analysé, et même si l'année 2016 voit un excédent brut d'exploitation positif, ce n'est pas sans compter sur les dons et cotisations que l'association perçoit. L'association participe aux financements d'investissements selon une programmation pluri annuelle. Cette participation est inscrite au bilan consolidé (assemblage du résultat associatif et ermitage) votée en assemblée générale chaque année.

...améliorer toujours qualité, sécurité, adaptabilité...

Nous avons effectué un diagnostic dans le cadre de l'accessibilité des établissements recevant du public (Ad'AP) conformément aux exigences législatives. L'estimation des travaux à réaliser avoisine les 140 000 €. Nous allons solliciter la préfecture de l'Isère en vue d'obtenir des dérogations de réalisation et à la fois une programmation des travaux sur une période pouvant aller jusqu'à 9 années. Nous vous tiendrons informé de l'avancée de ce dossier.

La mise en conformité au niveau assainissement, soit la réalisation d'une mini station d'épuration (STEP), suit son cours. Nous venons d'obtenir un fond EDF géré par la commission locale de l'eau (CLE) Drac Romanche d'un montant de 40 000€. Nous devons effectuer les travaux courant de l'année 2018 pour ne pas perdre cette subvention. Nous avons aussi sollicité le soutien de la fondation Veolia ainsi que l'agence de l'eau Rhône corse méditerranée, le département de l'Isère. Ce projet est aussi soutenu par la Municipalité de St Maurice en Trièves. Nous avons bon espoir de voir la réalisation de ce projet mis en œuvre par mes prédécesseurs en 2018 !



...développer encore accueils et organisation des séjours...

Comme il était évoqué l'année dernière, la participation des vacanciers au coût du séjour adapté et organisé a évolué. Le modèle d'accompagnement qui préexistait sur le mode du bénévolat jusqu'en 2014 s'est transformé en modèle salariat, de fait le coût de l'accompagnement a subi une évolution significative qui, encore à ce jour, est loin d'être compensée par le levier de la tarification. Nous nous sommes fixés comme objectif de renforcer notre activité par l'accueil de groupes constitués et, à la marge, l'accueil du grand public.

Aussi, dans cet esprit il a été décidé cette année de revoir la charte graphique et nos outils de communication. Nous sommes accompagnés par une association héraultaise qui a implanté des bureaux à Mens, donc sur notre territoire et qui se prénomme Terre Nourricière. Le coût de cette prestation est entièrement financé par des fonds associatifs. Pour les surfeurs... rendez vous sur la toile courant du dernier trimestre !

Le nombre de séjours AVT est identique à l'année 2016, avec une faible fréquentation du séjour de février (11 vacanciers), et un carton plein pour les autres séjours ! Les clients comme Handi'chiens, l'ARIMC, l'ADIMC, l'ADAPEi, EPAL, «O gré des vents»,... et la Fédération des APAJH continuent de nous faire confiance. Cette dernière a d'ailleurs cette année sollicité l'Ermitage pour un séjour supplémentaire au mois d'août sur l'ancien bâtiment. Deux autres associations (la Grande Ourse, Voyage pour Tous) organisateurs de séjoursVAO nous ont demandé un devis pour cet hiver.



... pour pouvoir continuer d'assurer de belles «vacances» aux grands handicapés



Nous travaillons la forme tout en gardant le fond de l'œuvre mise en route il y a maintenant plus de 50 ans. Nous ne passons pas du bénévolat au salariat, qui s'impose à nous, sans un changement de culture d'entreprise ; la culture étant la façon dont la communauté de personnes vit, se perçoit et travaille ensemble. Une mutation organisationnelle s'opère avec, comme dans tout changement, une période de doute, d'incertitude. Nous regardons au loin pour maintenir le cap, qui assurera le maintien de nos séjours AVT puisque l'enjeu de fond de notre «entreprise sociale» est là !

Nous restons confiants en l'avenir et en notre capacité collective à s'adapter et à évoluer.

En remerciant tous les membres du CA, les bénévoles, l'ensemble des salariés qui sont engagés au quotidien et qui nous font confiance pour faire vivre l'œuvre du père Edmond Gauthier, et sans oublier, bien entendu, nos clients/vacanciers qui sont notre raison d'être !

Permettez-moi cette citation de Marcel Proust :

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à voir avec de nouveaux yeux. »

Christian ROUX



en passant par TREMINIS

Pour tous les vacanciers handicapés qui passent deux semaines à l'Ermitage, le Trièves apparaît comme un lieu de vacances idéal ; d'abord, pour la beauté des paysages et toutes les activités touristiques possibles ; mais aussi pour l'accueil que leur réservent les habitants de la région.

Depuis déjà de nombreuses années, René BONNET et son groupe des Randonneurs du Trièves tirent (ou poussent!) leurs joelettes pour faire parcourir aux vacanciers les nombreux (et souvent forts délicats) sentiers de randonnée de la région.



Et cette année, Jacqueline BONNET conseillère municipale de Tréminis, a organisé un sympathique pique-nique pour des vacanciers du mois de juin en ballade dans ce coin éloigné, mais fort joli, du Trièves.

Et à lire le contenu du message ci-dessous, on peut voir que le plaisir de ces moments de rencontre fut vraiment partagé par tous les participants,

Le : 28 juin 2017 à 19:24

De : "Bonnet Jacqueline"

À : "direction.ermilage@orange.fr"

Voici quelques photos de votre passage à Tréminis dimanche dernier.

Nous avons eu un grand plaisir à vous avoir avec nous et espérons que ce petit moment convivial aura apporté un peu de bonheur aux pensionnaires présents.

Ils avaient l'air heureux et ont beaucoup participé en chantant avec nous dès qu'ils le pouvaient. Nous avons tous ressenti une grande joie de les voir parmi nous.

Un grand MERCI pour ce moment.

Jacqueline Bonnet et toute l'équipe organisatrice.



joyeux pique-nique devant la mairie



Un grand merci à René et Jacqueline et à tous les Trièvois qui nous accueillent.



Pour qui a connu Edmond Gauthier, il est facile d'imaginer combien il peut parfois trouver le temps long dans sa chambre de la maison de retraite à Paris.

Aussi, même à 93 ans, il sera toujours heureux de recevoir des nouvelles ou des visites de la part de tous les amis qui ont, un jour, croisé sa route.

**Père Edmond Gauthier - Maison Marie-thérèse
- 277 Bd Raspail - 75014 PARIS**

Compte de résultat - AVT	2015	2016
Produits d'exploitation	479	452
Frais de personnel (net des aides sur contr	288	251
Autres charges	170	166
Amortissements/provision	179	109
Charges d'exploitation	637	526
Résultat d'exploitation	-158	-74
Résultat financier	0	0
Résultat exceptionnel	5	0
Résultat net final	-153	-74
Amortissements/provision	179	109
Autofinancement	26	35

Bilan AVT	2015	2016	variation
Fonds propres	924	861	-63
<i>dont résultats de l'exercice</i>	<i>-166</i>	<i>-74</i>	<i>92</i>
Provisions et fonds dédiés	74	74	0
Emprunts	23	15	-8
Total ressources stables	1 021	950	-71
Immobilisations	956	830	-126
Fonds de roulement	65	120	55
Trésorerie	150	193	43

L'Assemblée Générale 2017

L'Assemblée Générale annuelle des AVT s'est tenue le 24 juin 2017 à l'Ermitage Jean Reboul, en présence de Madame Frédérique PUISSAT, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Isère.

Le président, Éric BALESTA, souligne les points principaux de l'activité 2016.

Concernant la Villa Claude Cayeux : Depuis le 1er janvier 2016, l'activité et la gestion de la Villa ont été reprises par l'association ALHPI. Les bâtiments seront définitivement libérés après le départ, courant 2018, des résidents et personnels à Monestier de Clermont.

En prévision des démarches nécessaires concernant la cession de ces bâtiments, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité une résolution donnant mandat à son Président pour la recherche d'acquéreurs, négociations, et toutes formalités.

Concernant l'Ermitage Jean Reboul : L'activité reste soutenue tant pour nos séjours que pour les accueils de groupes.

En même temps, un nouvel effort a été entrepris par le directeur pour faire mieux connaître l'Ermitage et les services que nous pouvons y offrir, avec pour objectif que les locaux soient le plus souvent possible occupés, pour pouvoir ainsi se rapprocher de l'équilibre financier.

Le président souligne aussi la fidélité de nos amis et adhérents, (environ 400 dont 130 ont envoyé leur pouvoir pour cette AG) en les remerciant pour leur générosité et l'aide qu'ils nous apportent.

Le rapport moral, les comptes et le rapport financier pour l'année 2016, ainsi que le budget prévisionnel 2017, ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée a enfin procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

(composition du CA 2017 en page 8)

Pierre MARÉCAUX

Ancien administrateur de l'APF, Pierre avait travaillé pendant trente cinq ans auprès de diverses populations : jeunes délinquants, chômeurs, personnes handicapées. Il avait, en particulier, dirigé le Centre APF du Chevallon de Voreppe en Isère.

Retraité, il nous a rejoint en 2007 comme Administrateur en charge de la Villa Cayeux, mission dont il s'est acquitté avec compétence et persévérance jusqu'en 2013, avant d'être rattrapé par des ennuis de santé. Il nous a quitté le 2 août dernier.



Association créée en 1965
reconnue association
d'assistance et de bienfaisance
Préfecture de l'Isère

Siège social :
RD 1075
38930 ST MAURICE EN TRIÈVES

FONDATEUR
PRÉSIDENT D'HONNEUR
Edmond GAUTHIER
Officier de l'ordre National du Mérite

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2017
Tel: 07 82 97 09 66
e-mail : association.avt@orange.fr

Éric BALESTA, Président
Raymond VARESANI, Vice-Président

Laurent LELAQUET, Trésorier
Carole MARICHEZ, Trésorière-Adj.
Gilbert LE GAL, Secrétaire
Sylvain LOBRY, Secrétaire-Adj.

Charles BOUAZIZ,
Jean MENUET,
Annette PELLEGRIN



ERMITAGE JEAN REBOUL
Centre de séjours / vacances adaptées
pour personnes handicapées physiques

Directeur : **Christian ROUX**
38930 - ST MAURICE EN TRIÈVES

Tel: 04 76 34 70 08 /
Fax: 04 76 34 75 11

E-mail : ermitage.jeanreboul@wanadoo.fr
Site internet : www.ermitage-jean-reboul.com

A nos amis et adhérents

Pour maintenir et améliorer qualité d'accueil et de service pour les vacanciers qui viennent à l'Ermitage, l'association engage, bon an mal an, certains travaux ou investissements que l'on pourrait qualifier «d'ordinaires» (peintures, remplacement de véhicule, renouvellement de literies,...).

Il se trouve que cette année, l'Ermitage est confronté, dans ce domaine, à une situation «extra-ordinaire» du fait des montants à engager pour des opérations liées en grande partie à des obligations légales :

Une station d'épuration

Suite à la loi du 7 août 2015, pour ce qui concerne l'évacuation des eaux usées, la commune de St Maurice ne prévoit pas de raccorder l'Ermitage à un réseau communal. Nous avons donc été contraint d'engager la mise en place d'une station d'épuration (STEP), pour une dépense d'environ 100.000 €. Nous avons pu obtenir plusieurs aides ou subventions, mais il nous reste encore 25.000 € à notre charge. La réalisation de la station est prévue courant mars 2018.

Des normes d'accessibilité

La loi Handicapés du 11 février 2015 impose à tous les établissements recevant du public (ERP) des obligations en terme d'accessibilité. Ces exigences vont bien plus loin que ce qui existe à l'Ermitage : adaptation pour tout type de handicap, aménagement des pentes des cheminements, signalétique,...

La «facture» prévisible, d'après un diagnostic officiel, avoisine les 140.000 € ! Et même si ces aménagements devraient être étalés dans le temps, une première tranche de travaux devra bien être mise en œuvre dès 2018.



Un atout supplémentaire

Le Pavillon Brunel, mis en service en 2000, est particulièrement prisé par les groupes accueillis, de par ses installations qui leur assurent confort adapté et autonomie. Son seul «défaut» est de ne disposer que d'une seule grande salle servant à tous usages (repas, loisirs, réunions,...) Pour le rendre encore plus attractif, et répondre au souhait de plusieurs «clients», nous avons toujours le projet d'aménager une salle supplémentaire en véranda sur la terrasse derrière le bâtiment. Une étude sera faite en 2018 pour une réalisation dès que possible.



Aussi, comme l'avait fait Edmond Gauthier, notre Président Fondateur en 2013, dans des circonstances analogues, nous faisons cette fois encore appel à votre générosité pour nous aider à passer ce cap.

Notre objectif reste toujours d'assurer la pérennité de l'Ermitage, pour que les personnes en situation de grand handicap puissent continuer à y profiter de belles journées de vacances.

En vous remerciant pour votre fidèle soutien.



Éric BALESTA, président AVT

Vous trouverez à l'intérieur de ce Journal un bon de soutien à retourner avec votre participation. Avec nos remerciements.